

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

ROME : lettre du Souverain - Pontife aux évêques belges. — CHRONIQUE DIOCÉSAINNE : décret de Mgr de Montréal relatif aux écrits de la mère d'Youville; nomination ecclésiastique; pèlerinage annuel des hommes; le "Jardin de l'enfance." — JÉSUS-CHRIST TOUJOURS VIVANT. —



SOMMAIRE

SAINTE CATHERINE DE SIENNE, DANTE ET PÉTRARQUE par S. Em. le cardinal Capécetrato. — LÉON XIII ET MGR BESSON. — LA VENGEANCE DE PIE IX. — LES MAUVAISES LECTURES (suite). — LES PAPES JUBILAIRES (suite). — M. VINCENT. — PRIONS POUR NOS MORTS.

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LE NUMÉRO

2 Cents Une piastre par an, payable d'avance. 2 Cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer : † ELOUARD-CHS, Archevêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
MM. EUSÈBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à **M. P. DUPUY**
 Bureaux : No 20, rue Saint-Vincent, Montréal.

PRIERES DES QUARANTE HEURES.

LUNDI, 25	AVRIL	—Saint-Joseph de Soulanges.
MERCREDI, 27	“	—Saint-Patrice de Rawdon.
VENDREDI, 29	“	—Saint-Hermas.

FETES DE LA SEMAINE.

DIMANCHE, 24	AVRIL	—2 Pâques, fête de la Sainte-Famille. Double 2 classe, ornements blancs. <i>On annonce les fêtes de saint Marc, et des SS. Philippe et Jacques. Lecture du mandement des P.P. du premier concile de Québec, sur le catéchisme. On annonce l'anniversaire de la consécration de Mgr E. C. Fabre, le 1er mai.</i>
Lundi,	25	“ —S. MARC, EVANG., doub. 2 cl., orn rouge.
Mardi,	26	“ —N.-D. B. Conseil, d. m., ornements blancs.
Mercredi,	27	“ —SS. Clet et Marcell., PP. MM. s., orn rouge.
Jeudi,	28	“ —S. Paul de la Croix, C. d., orn blanc.
Vendredi,	29	“ —Saint Pierre, M., d., ornements rouge.
Samedi,	30	“ —Ste Catherine de Sienn, V. d., orn blanc.

OFFICES EXTRAORDINAIRES.

ÉGLISE MÉTROPOLITAINE.—Lundi 25, à 8½, procession des litanies majeures.

Mercredi 27, à 7 heures, grand'messe pour les bienfaiteurs de l'archevêché.

NOTRE-DAME DE BONSECOURS. — Samedi 30, à 7 heures P. M., ouverture du mois de Marie par le clergé de la ville.

CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME. — Jeudi 28, profession religieuse.

CONFIRMATION.—Mardi 26, chez les sourdes-muettes.

Jeudi 28, académie Saint-Antoine.

Dimanche 24.—Fête du titulaire de l'église paroissiale de Boucherville. So-ennité de celles de Saint-Anicet et de Saint-Zotique.

ROME

MM. SS. les évêques belges ont envoyé au Saint-Père une belle adresse et même temps qu'ils lui envoyaient leur mandement collectif sur le *Jubilé sacerdot.* Le Souverain-Pontife a daigné répondre en ces termes :

LÉON XIII, PAPE.

Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique,

La lettre que vous et les autres évêques belges vous Nous avez adressée récemment Nous a causé une vive joie ; et Nous n'avons pas été moins heureux de ce que tous également vous avez dit chacun à votre peuple de Notre cinquantenaire sacerdotal. Il est facile de reconnaître dans l'un et l'autre document le zèle épiscopal qui est en chacun de vous, et notamment votre fidélité et votre attachement particulier pour le Souverain-Pontife. Nous-même Nous avons été jadis en votre pays le spectateur et le témoin de ces vertus, au point que Nous Nous réjouissons souvent de Nous en ressouvenir. Des temps plus troublés, il est vrai, ont succédé à cette époque ; et Nous n'ignorons pas combien sont nombreux ceux qui tentent avec la dernière violence de pervertir les mœurs de vos ancêtres et quels moyens ils emploient. Cependant lorsque dans Notre cœur Nous songeons, comme Nous en avons la coutume, au salut de votre patrie, Notre esprit se repose tout d'abord dans la bonté et dans le secours de Dieu, mais aussi dans l'activité du clergé que vous inspirez, Vénérables Frères, à qui ne manquent ni la clairvoyance à prévoir les dangers, ni la constance pour les repousser. Que le cinquantième anniversaire luise de notre ordination sacerdotale, c'est là un don gratuit de Dieu qui à tant et de si grands bienfaits a voulu ajouter celui-ci. Si les sentiments et l'ardeur que cet événement a fait naître parmi le peuple Nous sont agréables, c'est que Nous savons d'où ils s'inspirent, et à quel but ils tendent ; ensuite Nous y trouvons cet avantage fort désirable, que, uni au peuple chrétien, Nous rendrons au Dieu qui Nous conserve de justes actions de grâces, ce que Nous ne pouvons à Nous seul.

Cependant, Nous voulons, Vénérables Frères, que cette lettre vous témoigne de Notre profonde reconnaissance et de Notre bienveillance particulière ; et, comme gage de ces sentiments et comme présage des bienfaits célestes, recevez, chacun de vous, la bénédiction apostolique, que Nous vous donnons, avec amour en Notre-Seigneur, à vous, au clergé et à tout votre peuple.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 23 janvier de l'année 1887, de Notre pontificat le neuvième.

LÉON XIII, PAPE.

CHRONIQUE DIOCESAINE

DÉCRET DE SA GRANDEUR MGR DE MONTRÉAL RELATIF AUX ÉCRITS DE
LA MÈRE D'YOUVILLE.

*Edouard-Charles Fabre, par la grâce de Dieu et du siège apostolique,
archevêque de Montréal, etc., etc.*

En conséquence des lettres de la Sacrée Congrégation des Rites, en date du 26 mars dernier, et de l'instruction du R. Augustin Caprara, promoteur de la sainte foi à Rome, à Nous adressées, Nous avertissons, par les présentes, les prêtres et les fidèles de Notre diocèse en général, et ceux de cette paroisse (ou communauté) en particulier, qu'ils aient, dans les huit jours qui suivront la publication des présentes, à déposer entre les mains de Notre vicaire général tous les écrits ou copies authentiques des écrits attribués à la servante de Dieu MARIE MARGUERITE DUFROST DE LAJEMMERAIS, veuve d'YOUVILLE, fondatrice de l'institut des sœurs de Charité (sœurs grises) à Montréal, soit que ces écrits aient été composés par la servante de Dieu elle-même, soit qu'ils aient été faits sous sa dictée, soit enfin qu'ils aient été composés par son ordre. De vicaire, en vertu des mêmes lettres de la Sacrée Congrégation des Rites et en conformité avec la susdite instruction, Nous ordonnons que les mêmes fidèles, qui auraient en leur possession quelqu'un ou quelques-uns des susdits écrits, se présentent, au jour qui leur sera désigné, devant le vicaire général, le promoteur fiscal de Notre curie archiépiscopale et le notaire ecclésiastique à ce nommé, pour y répondre aux questions qui leur seront adressées sur la provenance et autres circonstances relatives aux dits écrits. Enfin, Nous ordonnons que les fidèles, qui auraient connaissance que quelqu'un ou quelques-uns de ces écrits fussent en la possession d'une ou plusieurs personnes, déclarent à Notre vicaire général les noms de ces personnes. Le tout sous peine de censures et peines ecclésiastiques *ferendæ sententiæ*, si l'on se refuse à l'exécution des présentes.

Donné à Montréal, en Notre palais archiépiscopal, ce 21 du mois d'avril 1887, sous Notre seing et sciau, et le contre-seing de Notre chancelier.

† EDOUARD-CHS, *Arch. de Montréal.*

Par mandement de Monseigneur,

T. HAREL, *Ptre, Chancelier.*

Par décision de Sa Grandeur Mgr de Montréal, M. J.-F. Théoret a été nommé vicaire à Saint-Enfant Jésus du coteau Saint-Louis.

Demain, dimanche, aura lieu à 2 heures au cabinet de lecture paroissial, la réunion des conférences de la Saint-Vincent de Paul pour la reddition des comptes.

Le 19 juillet aura lieu à Sainte-Anne de Beaupré le premier pèlerinage de la Fraternité du Tiers-Ordre de Montréal sous la direction des révérends pères jésuites.

Pour cabines et billets s'adresser à M. Derome, 1603, rue Notre-Dame.

Le 23 du même mois aura lieu le pèlerinage annuel des hommes à la bonne Sainte-Anne de Beaupré.

Le directeur de ce pèlerinage sera M. l'abbé Martineau, SS.

Toutes les personnes qui auront besoin de renseignement, de billets, de cabines devront s'adresser à M. François-Xavier Déome 1593 rue Notre-Dame.

Le vapeur *Canada* qui transportera ces deux pèlerinages ira jusqu'au quai de Sainte-Anne de Beaupré.

LE JARDIN DE L'ENFANCE.

Sur la rue Mignonne, à l'angle de la rue Saint-Denis, attenant à "l'Orphelinat Saint-Alexis," s'élève un vaste et gracieux édifice en briques; c'est le "Jardin de l'enfance," dirigé par les sœurs de la Providence. Cet établissement fut fondé, il y a six ans, dans un but de charité dont nous parlerons bientôt.

Tous nos lecteurs savent que parmi les œuvres charitables auxquelles se consacrent les sœurs de la Providence, l'œuvre des petits orphelins est une des plus importantes. Recueillir et instruire ces petits malheureux des deux sexes, leur tenir lieu du père ou de la mère qu'ils ont perdus, leur prodiguer les soins si nécessaires à leur bas âge, voilà la tâche des sœurs auprès des orphelins. Elles s'en acquittent avec tout le dévouement que la foi leur inspire et se font chérir de ces enfants. Il faut donc instruire les orphelins, et en outre leur enseigner un métier qui puisse les mettre à même de gagner plus tard leur vie, aussi leur apprend-on toutes sortes d'ouvrages de couture et de travaux manuels.

Le nombre des orphelins dépasse toujours cent; l'école où on les instruit est sous le contrôle des commissaires, d'école et une allocation de 25 piastres par mois lui est allouée. Cette faible somme n'aurait pu suffire à faire vivre ces orphelins; mais une charitable bienfaitrice y pourvoyait et, pendant de longues années, elle donna une somme importante qui assurait l'entretien de ces pauvres enfants.

Malheureusement, il y a quelques années, cette ressource si précieuse fut, sinon complètement tarie, du moins considérablement diminuée; ce don généreux ne s'éleva plus qu'au tiers de ce qu'il était avant. Grande fut alors l'anxiété des sœurs! Que faire? Comment continuer à recueillir ces orphelins? Comment subvenir à leurs besoins?

Mais la Providence veillait sur cette œuvre et sa protection n'abandonna pas les petits orphelins. Elle donna l'idée à de nombreuses familles de la paroisse Saint-Jacques de venir demander

aux sœurs d'ouvrir une école pour leurs enfants en bas âge ; c'était le salut pour l'Orphelinat.

Les sœurs comprirent vite, en effet, qu'en appliquant à l'Orphelinat les revenus de cette école, l'œuvre qui leur était si chère serait sauvée. Aussi elles n'hésitèrent, pas et en 1881, l'école fut ouverte.

Les enfants des deux sexes, depuis l'âge de quatre ans jusqu'à la première communion devaient y être admis. Les deux premières années (1881-82), les garçons seuls y furent reçus faute de locaux pour les filles ; 160 élèves répartis en quatre classes, y furent instruits.

En 1883, l'école était transférée rue Mignonne, dans le nouvel édifice qui prit le nom de "Jardin de l'enfance." Il y eut cette année là 7 classes ; 4 de garçons, 3 de filles. Aujourd'hui nous y voyons 10 classes : 6 de garçons, 4 de filles, où se trouvent 400 élèves.

Toutes les classes sont faites par les sœurs ; l'instruction se donne au moyen de leçons orales et à l'aide de gravures. L'enfant qui a ainsi sous les yeux l'image de ce dont on lui parle, le retient bien plus facilement.

Les matières enseignées au "Jardin de l'enfance" sont : La lecture, *méthode phonique*, pour le français et l'anglais. Grammaire, géographie, écriture, dessin linéaire, arithmétique, leçons industrielles, leçons de choses, arts et métiers, histoire sainte, histoire du Canada, histoire naturelle, gymnastique etc., etc.

Comme nous l'avons dit, les élèves ne restent à cette école que jusqu'à leur première communion. Les garçons qui la quittent alors sont aptes à entrer dans les classes de latin aux divers collèges. Quant aux jeunes filles, si elles veulent rester dans l'établissement, elles passent à une "Ecole modèle," où, après un cours de six ans, elles sont capables de conquérir le diplôme d'institutrice. Cent élèves suivent cette année les cours de "l'Ecole modèle."

C'est donc un but charitable, et des plus charitables : l'entretien des orphelins qui a donné naissance au "Jardin de l'enfance." Aussi Dieu a-t-il béni cet établissement dont l'accroissement a été si rapide et si constant. Les parents qui y mettent leurs enfants sont assurés qu'ils y recevront une éducation et une instruction excellentes à tous égards ; ils participent en outre à une œuvre méritoire : car la petite rémunération que paye chaque élève, contribue au bien-être et à l'instruction des malheureux orphelins.

Sainte Catherine de Sienne, Dante et Pétrarque.

De tous ceux qui, au XIV^e siècle, ont eu à cœur le bien de l'Italie, je ne vois personne qui puisse être comparé à l'Alighieri, à Pétrarque et à Catherine de Sienne. Par l'énergie de leur

initiative, par leur indomptable obstination dans la poursuite du but, par leurs longs et patients efforts ils se sont plus que tout autre, et autant qu'il était en eux, prodigués pour arracher ce beau pays à la situation désastreuse à laquelle l'avaient réduit les cupidités, les ambitions et les haines des partis. Les moyens employés par eux ne furent pas et ne pouvaient pas être les mêmes ; cependant, sur plus d'un point, l'irascible Alighieri, le doux chantre de Laure et l'angélique Catherine se rencontrèrent dans une pensée commune et dans une action semblable. Tous trois jugeaient de la même manière l'exil de la papauté à Avignon : ils virent dans son retour à Rome un principe de salut pour l'Italie, et un accroissement de prestige et d'honneur pour le Saint-Siège aux yeux des nations chrétiennes.

Dante Alighieri, guelfe dans sa patrie, le modèle des citoyens durant les courts triomphes de la liberté à Florence, fut à peine chassé de sa terre natale qu'il devint gibelin par ressentiment. Alors plus que jamais les passions bouillonnaient ardentes au cœur des Italiens : quand il eut éprouvé " combien est amer le pain de l'étranger, et quel dur chemin, c'est de gravir l'escalier d'autrui, " l'Alighieri se trouva un tout autre homme. L'exil avait retourné l'âme du divin poète, sans lui rien ôter cependant de son respect pour le christianisme. Grand toujours, mais non plus sans reproches, le banni se prit à flageller de ses critiques acerbes tous ses adversaires indistinctement, guelfes et gibelins. La colère fut le péché de Dante, et cette colère se déchaina avec une terrible puissance de passion et de parole surtout contre les guelfes, les rois de France et les papes : c'est contre ceux-ci peut-être que, dans son dépit coupable, il décocha ses traits les plus cruels. Mais il visait l'homme, qu'il croyait en faute, non le

Vicaire du Christ : il entretenait au contraire toujours vivant en son âme un grand amour pour la religion chrétienne, une souveraine vénération pour le pouvoir des clefs. Et alors même que Boniface VIII, Clément V, Jean XXII étaient l'objet de ses incessantes attaques, s'il manqua de respect envers ces pasteurs suprêmes, il ne méconnut jamais leur autorité, moins encore osa-t-il toucher à l'arche sainte de la foi. Bien plus, le vindicatif gibelin, avec cette intuition singulière qui ne l'abandonna jamais, reconnut l'utilité du retour des Papes à Rome ; et, du fond de son exil, bien qu'il ne fit point en cela œuvre de gibelin, il y travailla activement. Clément V mort, Dante crut l'heure venue de rendre à Rome son pontife. Il écrivit à six cardinaux—les seuls Italiens qui fussent au conclave—de véhémentes exhortations : " Pierre et Paul, disait-il, ont pris possession de Rome par leur sang, ils en sont fait leur siège. Créez donc un pontife qui restitue à Rome le siège des apôtres. " Puis il continuait : " Si mes lèvres se sont ouvertes, c'est que vous m'y avez contraint... Ayez honte de recevoir d'aussi bas des avertissements que vous devriez entendre du ciel... Mettez-vous devant les yeux l'image de Rome

assise dans la solitude et veuve de ses deux luminaires, le pape et l'empereur.—C'est à vous que la chose importe entre tous, à vous qui avez passé vos premières années sur les bords sacrés du Tibre. Que si cette capitale de la race latine a droit à l'amour de tous les Italiens, comme point de départ et foyer de notre civilisation, ne la devez-vous pas vénérer plus encore, vous qui tenez d'elle tout ce que vous êtes. Et lorsque sa misère présente est pour nous une douleur et une humiliation, est-il possible que vous n'en souffriez pas, que vous n'en rougissiez pas, vous qui êtes cause de l'absence de son soleil ? ”

Moins grand que l'Alighieri, François Pétrarque ne fut pas moins dévoué à l'Eglise et à l'Italie, et ce serait mal le connaître que de le juger uniquement d'après les sonnets du *Canzoniere*. Pétrarque partagea avec le Dante bien des gloires et plus d'une erreur ; mais il lui fut supérieur par une plus haute idée de la Rome ancienne et de la moderne. Si parfois il se laisse entraîner par les théories et les sympathies des gibelins, il ne connut jamais leurs rancunes. Respectueux envers les papes, il prit à partie la cour d'Avignon et consacra sa haute éloquence à préparer le retour du Saint-Siège à Rome. Il est vrai que, dans ses attaques contre la cour d'Avignon et contre les Français en général, il cède souvent à l'exagération poétique ; mais il ne faudrait pas cependant ne lui accorder que de l'imagination alors que les meilleurs esprits de son temps et les papes eux-mêmes le tiennent pour un homme d'une rare intelligence et de beaucoup d'instruction. Ayant vécu longtemps à Avignon, il y sentit grandir encore la haute estime qu'il professait pour la cité des Césars et des Pontifes ; et c'est à Rome qu'il voulut, de préférence, recevoir le laurier des poètes que Paris lui avait offert. Rome fut donc son premier et principal amour. Il sut si bien associer en son cœur les grandeurs anciennes et modernes de cette ville qu'il ne les sépara plus : “ Que pensez-vous que je doive éprouver, écrivait-il à Jacques Colonna—moi italien, dans cette cité de Rome où Scipion naquit, où il fut élevé, où il triompha avec une gloire égale, et vainqueur et coupable ; où ont vécu tant d'hommes illustres dont la renommée ne passera pas ; dans cette cité qui n'a point eu de rivale, qui ne connaîtra point d'égale, et que ses ennemis eux-mêmes nomment la cité reine ? Et quand tout cela me laisserait indifférent, qu'il est doux pour un chrétien de visiter cette ville, symbole du ciel sur la terre, qui garde les corps des martyrs, qui fut baignée du sang des témoins de la vérité ; de vénérer l'image du Sauveur au Latran, et l'empreinte adorable de ses pieds sur le marbre au *Domine, quo vadis* ; d'errer à travers les demeures et les tombes des saints, l'âme préoccupée du désir d'une vie meilleure. ”—Il n'est pas étonnant que Pétrarque, si ardemment épris de la Rome chrétienne, se soit dépensé pour lui rendre sa plus belle gloire : la papauté. Ce qu'il fit dans ce but est incroyable ; mais il ne suffisait pas à pareille tâche ; et il mourut

peu de temps avant le retour de Grégoire, sans avoir vu réaliser ses espérances.

Plus efficace fut l'action d'une ignorante et humble vierge, qui vivait dans la charité de Jésus-Christ et s'en remettait à lui du succès des entreprises les plus difficiles. Catherine de Sienne ne cessa de nourrir dans son âme la pensée du rétablissement du Saint-Siège à Rome. Ce dessein lui avait été inspiré par l'état déplorable de la Ville éternelle, par le vœu des Italiens, et surtout par la sublime idée qu'elle s'était faite des devoirs du ministère pastoral étroitement liés au Siège de Rome. Depuis la première lettre qu'elle écrivit au pape Grégoire, jusqu'à ses derniers jours, elle travailla dans ce but, sans relâche, et toujours avec la même énergie. Insoucieuse des choses de l'antiquité, son cœur et sa pensée regardaient Rome à travers les flammes du divin amour, et n'y voyaient que la sainte cité régénérée et ennoblie par le Christ. Aussi le dessein de pourvoir à la gloire chrétienne de Rome en y rétablissant le siège pontifical, fut-il chez elle plus ferme et plus persévérant que chez Dante et Pétrarque, qui, mêlant la Rome païenne et la Rome chrétienne, en songeant au pape, n'oubliaient pas l'empereur.

Je ne blâme pas l'Alighieri, ni le chantre de Laure, d'avoir aimé la Rome antique : ils ont, en cela, suivi l'exemple d'hommes illustres et en particulier de saint Augustin. Au milieu de tant d'erreurs, il y avait dans la vieille civilisation païenne, à Rome surtout, des restes de traditions religieuses merveilleusement féconds. Mais tous deux se sont trompés, manifestement, en voulant ressusciter des choses mortes, et mortes à jamais. "L'Alighieri, dit Balbo, se laissa séduire par les grands noms et les grands souvenirs de Rome : certes ce sont des choses que l'on doit respecter mais qu'il faut se garder de vouloir recommencer : le tenter de quelque manière que ce soit serait une dangereuse folie." Pétrarque mit un même zèle au service de cette chimère. Et non contents de leurs efforts pour évoquer de la tombe la domination universelle de la Rome antique, ils s'ingénierent l'un et l'autre à donner à leur rêve l'apparence d'une doctrine. Cependant dans le plan du Dante, comme dans celui de Pétrarque, la monarchie universelle de l'empereur n'excluait pas la souveraineté du pape à Rome. La Papauté était, à leurs yeux, le soleil de Rome, l'Empire en était la lune. Mais parce qu'ils associaient Pierre à César, ils ne purent atteindre à cette notion claire et certaine des destinées de la Papauté à Rome, que la Vierge de Sienne, dégagée de tout esprit de parti, avait trouvée en se plaçant au seul point de vue chrétien.

L'Alighieri, Pétrarque et Catherine de Sienne se sont donc, à certains égards, unis dans une même pensée au sujet du Pontificat Romain. Tous trois, ils savaient où était la vie, non seulement pour la religion, mais pour la civilisation, fille de Rome ; et ne trouvant plus dans le Vatican désert le siège de l'Apôtre, ils ont

jeté, comme d'une seule poitrine, un cri de douleur infinie. Mais l'idée de Catherine fut sainte et noble entre toutes : là où Pétrarque et le Dante, dans le développement de leurs systèmes, avaient en vue ou la Ville ou l'Empire, Catherine, pour mener à terme l'entreprise, embrassa la très sainte idée de l'humanité chrétienne recueillie dans le sein de l'Eglise, et tendant à un but surnaturel et céleste sous l'étendard du Pontife Romain.

Cardinal CAPECELATRO.—*Storia di Caterina da Sienna et del Papato del suo tempo.* Lib. V.

JÉSUS-CHRIST TOUJOURS VIVANT.

Poursuivant l'amour toute notre vie, nous ne l'obtenons jamais que d'une manière imparfaite, qui fait saigner notre cœur. Et l'eussions-nous obtenu vivants, que nous en reste-t-il après la mort ? Je le veux, une prière amie nous suit au-delà de ce monde, un souvenir pieux prononce encore notre nom ; mais bientôt le ciel et la terre ont fait un pas, l'oubli descend, le silence nous couvre, aucun rivage n'envoie plus sur notre tombe la brise éthérée de l'amour. C'est fini, c'est à jamais fini et telle est l'histoire de l'homme dans l'amour.

Je me trompe, il y a un homme dont l'amour garde la tombe ; il y a un homme dont le sépulcre n'est pas seulement glorieux comme l'a dit un prophète, mais dont le sépulcre est aimé. Il y a un homme dont la cendre, après dix-huit siècles, n'est pas refroidie ; qui chaque jour renaît dans la pensée d'une multitude innombrable d'hommes ; qui est visité dans son berceau par des bergers et par les rois lui apportant à l'envi et l'or, et l'encens, et la myrrhe. Il y a un homme dont une portion considérable de l'humanité reprend les pas sans se lasser jamais, et qui, tout disparu qu'il est, se voit suivi par cette foule dans tous les lieux de son antique pèlerinage, sur les genoux de sa mère, au bord des lacs, au haut des montagnes, dans les sentiers des vallées, sous l'ombre des oliviers, dans le secret des déserts. Il y a un homme mort et enseveli, dont on épie le sommeil et le réveil, dont chaque mot qu'il a dit vibre encore et produit plus que l'amour, produit des vertus fructifiant dans l'amour. Il y a un homme attaché depuis des siècles à un gibet et cet homme, des millions d'adorateurs le détachent chaque jour de ce trône de son supplice, se mettant à genoux devant lui, se prosternant au plus bas qu'ils peuvent sans en rougir et là, par terre, lui baissent avec une indicible ardeur les pieds sanglants. Il y a un homme flagellé, tué, crucifié, qu'une inénarrable passion ressuscite de la mort et de l'infamie, pour le placer dans la gloire d'un amour qui ne défaille jamais, qui trouve en lui la paix, l'honneur, la joie et jusqu'à l'extase. Il y a un homme poursuivi dans son supplice et sa tombe par une inextinguible haine, et qui, demandant des apôtres

et des martyrs à toute postérité qui se lève, trouve des apôtres et des martyrs au sein de toutes les générations. Il y a un homme enfin, et le seul qui a fondé son amour sur la terre, et cet homme c'est vous, ô Jésus ! vous qui avez bien voulu me baptiser, me oindre, me sacrer dans votre amour, et dont le nom seul, en ce moment, ouvre mes entrailles et en arrache cet accent qui me trouble moi-même et que je ne connaissais pas.

P. LACORDAIRE.

Léon XIII et Mgr Besson.

Mgr l'évêque de Nîmes vient d'adresser à ses diocésains le compte-rendu de son quatrième voyage *ad limina*. Il raconte d'une manière touchante son entretien avec le Saint-Père et les précieux encouragements qu'il en a reçus. Les pages suivantes, qui rappellent un grand événement récent et une auguste intervention dont la France n'a eu qu'à s'applaudir seront lues avec un puissant intérêt. Léon XIII se réjouissait de voir plusieurs nations se rapprocher du Saint-Siège :

Au milieu de ces nations, le Saint-Père n'oublia pas la France, cette nation qui ne s'est jamais séparée de lui et qui maintenant, comme au temps de Pie VII, le recevrait à genoux s'il nous était donné de le recevoir. Le jour de notre première audience, Léon XIII tremblait pour la France. Il tremblait que le fléau de la guerre ne se déchainât sur elle, et à bref délai. Je ne sais par quelle hardiesse filiale nous eûmes la pensée de contredire cette crainte. " Non, disions-nous au Saint-Père, votre année jubilaire ne sera pas marquée par un tel fléau. Vous êtes le prince de la paix, c'est la paix qui signalera la cinquantième année de votre sacerdoce, et l'Europe vous devra ce bienfait. "

Ainsi disions-nous le 18 janvier, dans ce cabinet où se décident encore les destinées des nations, à ce grand pape qui en devient de plus en plus l'arbitre écouté. Il préparait alors cette négociation diplomatique si hardiment conçue, si rapidement menée, si heureusement finie, à laquelle l'Europe, nous l'espérons, devra des jours de paix et qui signalera en plein dix-neuvième siècle l'influence des papes dans la politique et dans les relations internationales. Quelle merveilleuse surprise et comme elle atteste le retour inespéré de la raison publique en déconcertant tous les calculs de l'impunité !

Cependant Léon XIII ne cessait de nous dire, et avec quelle joie et quelle fierté nous l'entendions dans le cours de cette audience qui n'a pas duré moins d'une heure et demie : " J'aime la France et je veux qu'on le sache. " Il l'appelle la grande nation, la nation chevaleresque et généreuse, la nation qui donne à l'Eglise, avec une prodigalité inépuisable, ses prêtres pour les missions, ses filles pour les cloîtres, son argent, sa parole, sa plume, son sang pour toutes les grandes causes. " Non, disait-il encore, un tel peuple ne saurait ni diminuer, ni périr. L'Eglise

de France garde une impérissable vitalité. Si l'heure présente est encore l'heure des ténèbres, il faut regarder au-delà de cet horizon chargé de nuages. La fille aînée de l'Eglise garde son rang dans mon cœur ; ce rang, elle ne l'a pas perdu aux yeux de ceux qui ne jugent pas un siècle sur une heure, ni un peuple sur les accidents et les variations de sa politique. ”

Mgr Besson a signalé ensuite au Saint-Père les efforts du clergé pour se préparer par l'étude et le recueillement à une vie nouvelle. Il a montré dans tous les diocèses les prêtres, tant séculiers, que réguliers, se préparant aux grades universitaires en fréquentant les cours des facultés catholiques. Que ne doit-on pas espérer sous les auspices de Léon XIII, si favorable aux bonnes études ?

Nil desperandum Petro duce et auspice Petro.

Léon XIII accueillit cette variante d'une ode d'Horace avec un gracieux sourire et nous répliqua aussitôt, en bénissant nos espérances :

Crescit oculto velut arbor ævo.

Il ajouta, en citant Virgile et en nous exhortant à la patience :

Durate et vosmet rebus servate secundis.

Encouragé par cet entretien, nous rappelâmes un mot de Tacite, bien applicable à nos temps troublés. L'historien de la décadence romaine disait, en désespérant de l'empire des Césars : *Inter hæc vivendum, moriendum et, quod deterius est, tacendum.* S'il nous fallait vivre, mourir, et ce qui est plus affreux s'il fallait nous taire, au milieu des disgrâces de l'heure présente, notre vie ne serait pas sans mérites, notre mort sans espérances, notre silence sans profit, parce que nous saurions, en nous séparant des agitations publiques, nous consoler et nous fortifier dans les études sacrées et profanes qui ont été si longtemps l'honneur du clergé français. Je m'adresse donc avec confiance à nos bien-aimés prêtres, et je leur propose de modifier le mot de Tacite et de se dire *Sed, quod melius est, studendum* : L'étude console de tout.

Le savant évêque de Nîmes se réjouissait d'entendre le Saint-Père rendre justice au clergé français dont l'attachement au Saint-Siège augmente tous les jours, à mesure qu'il se détache davantage des biens périssables de ce monde. Comme il estime et comme il honore ce clergé si méconnu ! Quelle consolation de l'entendre apprécier ses efforts. Mgr Besson poursuit ainsi :

Deux jours après notre entretien avec notre Saint-Père le pape, nous avions la bonne fortune d'assister, dans la maison de Saint-Sulpice, avec Mgr l'archevêque de Paris, Mgr l'évêque de Clermont et Mgr d'Hulst, à une conférence que donnait le commandeur de Rossi aux élèves de cette communauté. L'illustre antiquaire, comparant le dix-neuvième siècle au seizième, indiquait le rôle que le clergé semblait appelé à remplir de nos jours. Dans le seizième siècle, la compagnie de Jésus s'est emparée de l'éducation non pas en jetant l'anathème sur les lettres, les sciences et les arts, mais en les faisant tourner à la gloire du christianisme.

Elle a fait des auteurs païens, que la Renaissance venait de remettre en vogue, un habile et légitime usage, en les expurgant avec soin, mais en les employant avec honneur. Ainsi s'est formé cet atticisme, cette fleur de politesse et de goût, cette exquise perfection qui a élevé si haut le dix-septième siècle dans l'histoire de France et dans l'histoire des lettres humaines. Le clergé y a tenu la première place. Il n'a ni anathématisé, ni maudit la Renaissance, mais il en a fait un instrument et il l'a mis au service de l'Eglise.

Il n'a pas brisé les vases d'or enlevés aux idoles de l'Egypte, mais il les a purifiés en les consacrant au vrai Dieu. Voilà quelle est la conduite à tenir de nos jours. Dans l'archéologie, dans les sciences physiques et naturelles, dans l'histoire et dans l'exégèse, dans toutes les branches des connaissances humaines qui touchent à la Bible et à la tradition, le clergé ne doit pas se laisser devancer. Il se forme dans son sein une élite qui observe, qui étudie, qui s'initie aux nouveautés sans en avoir peur, qui saura les réduire à leur juste valeur, et qui en fera deux parts celle de l'erreur et celle de la vérité. L'erreur, un moment victorieuse, retournera en poussière, comme tant de fausses découvertes autrefois opposées à l'Eglise et aujourd'hui condamnées par la science elle-même. La vérité acquise s'accordera, nous n'en doutons pas, avec nos Ecritures, et l'apologie chrétienne aura encore de belles pages à écrire pour la gloire de Dieu et de l'Eglise.

Mgr Besson termine en recommandant à ses prêtres de célébrer avec zèle le jubilé du pape et en engageant tous ceux qui le peuvent à faire le pèlerinage de Rome.

LA VENGEANCE DE PIE IX.

On sait que le nouveau converti, Léo Taxil (Gabriel Jogand), avait publié contre l'angélique Pie IX un livre plein d'inventions immondes. Ce souvenir donne un saisissant intérêt au récit qu'on va lire. C'est le pénitent lui-même qui nous le fournit dans le volume de ses *Confessions* :

Au mois de mars 1869, un père jésuite, directeur du cercle religieux dont mon père faisait partie, eut l'occasion d'aller à Rome.

Mon père le pria de remettre une supplique au Souverain-Pontife. Ne suivant, cette fois, que sa propre instruction, le pauvre cher papa avait recours à la prière, la vraie bonne arme contre Satan. Voici cette lettre :

“ Saint et bien-aimé Père,

“ Ayez pitié de moi, car j'ai deux enfants bien malades ; je les recommande à vos saintes prières. Deux garçons de seize et dix-neuf ans, ne croyant plus en Dieu ni à l'immortalité de l'âme.

“ Un de vos enfants qui vous aime.

“ Marius JOGAND.

“ Marseille, 30 mars 1869. ”

Rendant compte de sa démarche, le religieux, qui avait été le messager de mon père, lui dit, en lui rapportant la réponse : " Ayez confiance, Dieu ne vous abandonnera pas. Le Saint-Père a pris part à votre affliction. Sa Sainteté a daigné vous donner une preuve bien consolante de sa bonté paternelle en écrivant de sa propre main les vœux que son cœur forme pour vos enfants. Ayez confiance. "

En effet, après avoir lu la supplique, Pie IX leva un moment les yeux au ciel ; puis, prenant une plume, il écrivit dans la marge de la lettre ces mots que l'avenir devait transformer en une prédiction : *Dominus te benedicat, et illuminet filios tuos ita ut videant et amplectentur veritatem.*

Pius N.

Comme les desseins de Dieu sont mystérieux ! Comme ses vues sont impénétrables ! N'est-il pas certain, aujourd'hui, qu'à Pie IX le saint a été, sur terre et dans le ciel, un de ses meilleurs avocats devant le tribunal de la miséricorde suprême ?

Jusqu'à ces derniers temps, mon père me laissa ignorer sa lettre au Souverain Pontife et la réponse qu'il en reçut. C'est seulement après ma conversion qu'il me fit connaître sa démarche et me remit l'autographe mille fois précieux ! Or, Dieu, dont j'avais eu le malheur de me détourner, a permis que je fusse, pendant dix-sept ans, l'esclave de l'enfer. Mon avilissement a été tel que j'ai osé inspirer les libelles les plus infâmes contre le Pontife vénéré, qui, sans que je le susse, priait pour moi. Et Dieu, enfin, a voulu signaler sa clémence merveilleusement grande, en la faisant éclater dans ces circonstances caractéristiques ; c'est au moment où je dépensais tous mes efforts à outrager plus que jamais la mémoire de Pie IX, c'est à ce moment même que la lumière de grâce m'a éclairé.

Pie IX, écrivant à mon père, disait : Que le Seigneur te bénisse et qu'il illumine tes fils tant et si bien qu'ils embrassent la vérité.

Le vœu pontifical de 1869 s'est accompli en 1885. Dieu, dont nous ne pouvons comprendre les plans sublimes, a toléré qu'un homme donnât toute la mesure possible de l'impiété, et il a voulu aussi qu'après l'abomination poussée au comble le vœu de son vicaire s'accomplît.

Puisse aujourd'hui mon sincère retour à la vérité me faire reconquérir l'estime des gens de bien ! Et que l'on ne me plaigne pas ! que l'on ne s'imaginer pas qu'il m'en a coûté de faire cette confession publique. Non ! je me sens au contraire, soulagé d'un fardeau accablant, depuis que j'ai écrit si volontiers ces lignes.

Je suis heureux d'avoir brisé ma chaîne, et c'est moi qui plains mes anciens complices d'infamie, malheureux qui traînent encore le boulet de leurs impostures, et n'ont pas le courage de s'en délivrer. "

LES MAUVAISES LECTURES

(Suite).

Ecoutez la réponse : elle est d'un homme qui se connaît en mauvaises lectures, puisqu'il a écrit lui-même les plus mauvais livres qui soient au monde :

« L'Europe en proie à de tels maîtres et réduite à n'avoir d'autres guides que leurs intérêts ni d'autres dieux que leurs passions, tantôt sourdement affamée, tantôt ouvertement dévastée, partout inondée de soldats, de comédiens, de livres corrupteurs et destructeurs, voyant naître et périr dans son sein des races indignes de vivre, sentira tôt ou tard dans ces calamités le fruit des nouvelles doctrines, et jugeant d'elles par les funestes effets, prendra dans la même horreur les professeurs et les disciples, et toutes ces doctrines cruelles qui, laissant l'empire absolu de l'homme à ses sens et bornant tout à la jouissance de cette courte vie, rendent le siècle où elles règnent aussi méprisable que malheureux. »

C'est Rousseau qui a dépeint ainsi, il y a plus d'un siècle, la société ravagée par les mauvaises lectures, et ce siècle qu'il avait perverti s'est achevé sous les ruines du trône et de l'autel entre l'échafaud où l'on faisait monter toutes les vertus et le char de la déesse Raison où l'on faisait trôner tous les vices. Jamais prophétie n'a été mieux vérifiée. L'expérience recommence aujourd'hui. Après être remonté de l'impiété à la religion et de la licence à la morale, le XIXe siècle s'est retourné comme dégoûté de cinquante ans de gloire, vers les doctrines et les lectures qui avaient fait le malheur de nos ancêtres. Tout le terrain qu'on avait gagné est perdu. On ne croit plus en Dieu ; l'existence de l'âme est niée ; la notion du devoir s'est évanouie ; la morale cesse de paraître obligatoire ; et ceux qui veulent marcher avec le siècle, descendant, de précipices en précipices, une pente plus rapide encore que celle où furent entraînés leurs ancêtres, sentent au tournoisement qui les emporte et aux idées qui se brouillent dans leur cerveau affaibli, qu'ils approchent d'un gouffre plus affreux que celui de Quatre-vingt-treize, et que ce gouffre va tout engloutir. Dans le siècle passé, ce n'était que les beaux esprits qui appelaient l'abîme et qui proclamaient le néant. Au déclin du nôtre, c'est le pauvre, c'est l'ouvrier, c'est l'enfant, c'est la femme, c'est tout le peuple qui se dépouille de ses croyances comme d'un manteau ridicule et passé de mode. Les mauvaises lectures ont tout perverti et les destinées que Rousseau prédisait à son siècle vont se réaliser, plus affreuses et plus complètes à la fin de notre âge, en enveloppant dans une commune ruine, et les corrompus et les corrupteurs. Faut-il donc désespérer de la société contemporaine ? Non, les nations ne sont pas inguérissables, le mal n'est pas sans remède. Ce que nous avons fait après la Terreur qui a signalé la fin du dernier siècle, faisons-le avant celle qui menace la fin du nôtre. Il n'y a pas deux partis à prendre. Il faut revenir en arrière, il faut remonter ou périr.

III

Quel secours faut-il attendre du dehors pour remonter le chemin de l'abîme et n'être pas condamné sans retour à l'irrégion, à la licence, à la décadence des mœurs publiques, à la ruine et à la mort, fruit des mauvaises lectures ? Nous nous ferions une cruelle illusion si nous comptions sur les lois politiques et civiles pour combattre un tel fléau. La société se désarme tous les jours. S'il y a encore des lois qui répriment les excès on ne les invoque plus ; chaque citoyen passe pour avoir droit à une liberté illimitée de jouissance et d'allures ; non seulement nous ne savons plus si nous avons, en tant que société, le devoir de nous défendre, mais nous doutons si nous avons même le droit d'exister. Ainsi l'entend la politique contemporaine, ainsi le persuade la philosophie.

Mais plus les gouvernements de ce monde ont abjuré ou méconnu leurs devoirs, plus nous sommes obligés, chacun en notre particulier, de faire le nôtre. Quand votre maison brûle, vous n'attendez pas, pour éteindre l'incendie, que la pompe soit sortie de la maison commune, escortée du maire et des agents de police. Quand les grandes eaux vous envahissent, vous n'attendez pas la permission de l'autorité civile pour mettre en sûreté votre personne, votre famille et vos biens. Il en est de même dans l'ordre moral et religieux. A l'autorité publique la responsabilité de sa négligence ou de sa complicité. Si les lois sombrent avec les mœurs sous les flots amoncelés des mauvaises lectures, à défaut de l'Etat, il reste dans la famille l'autorité du père et de la mère. C'est à eux que je m'adresse, à eux que je demande les deux remèdes qui peuvent nous sauver encore. Noé et ses enfants repeuplèrent le monde après le déluge. Que chaque famille soit une arche flottante sur les vagues débordées. Elle se sauvera et contribuera à former, avec un monde nouveau, des croyances et des mœurs.

Or, que demandons-nous pour opérer ce sauvetage ? Deux choses seulement, mais deux choses nécessaires et inséparables l'une de l'autre. Bannissez du foyer domestique les mauvaises lectures. C'est le poison à rejeter. Introduisez sous ce toit sacré les bons journaux et les bons livres, c'est l'antidote de l'esprit et du cœur.

Des parents soucieux de leurs devoirs, préoccupés des intérêts de leur famille et de l'avenir de leurs enfants ne les verront pas grandir sans se demander à quelles conditions ils peuvent leur assurer le bonheur. Que ne faites-vous pas pour écarter de leur corps la maladie et la souffrance : mais quand il s'agit de leur âme, où est votre zèle ? Pénétrez dans cette intelligence qui raisonne, écoutez ces questions curieuses, remarquez dans ces yeux inquiets le premier éveil des passions. Ce regard, ces allures, ces mouvements, ces demi-mots ne s'ont-ils rien à votre vigilance ? Que faites-vous pour écarter des mains encore innocentes le livre

ou le journal en qui vous mettez toutes vos complaisances. Ce n'est pas assez de le déchirer en mille morceaux, il faut y renoncer pour toujours. Allons ! point de demi-mesures ! C'est le courage qui vous manque et non la clairvoyance. Songez à vos enfants, et vous romprez à tout jamais avec les mauvaises lectures.

Le père ira plus loin dans sa prévoyance. Il fera une revue sévère de sa bibliothèque, pour s'assurer si, parmi les livres qui la forment, il n'y a pas quelque coupable écrit, composé dans un autre siècle, et oublié dans la poussière d'une armoire mal fermée. Peut-être est-il déjà bien tard. Regardez, il y a un vide sur ces rayons poudreux, un volume a disparu. Cherchez, vous le trouverez dans les habits de votre fils, peut-être sous son oreiller. L'enfant a deviné le mauvais livre, il l'a lu, il l'a dévoré en secret, peut-être l'a-t-il emporté pour en faire, loin de tous les yeux, la pâture de son imagination. Vous retrouvez ces mauvais livres, qu'allez-vous en faire ? Vous hésitez sans doute, c'est un livre rare, une édition recherchée, il y a des gravures de prix. On finit par le garder par amour de l'art, mais on l'enfermera mieux, on le mettra sous clé, on l'oubliera encore une fois, et dans cinquante ans, quand vous ne serez plus, ces pages jaunies, achetées par quelque curieux, deviendront un piège pour une autre génération. Alors vous aurez comparu au tribunal de Dieu, et Dieu vous aura jugé. Mais quel jugement, si c'est par votre faute que les mauvais livres se conservent, que le poison circule, que l'incendie se propage et qu'un siècle où votre nom ne sera ni prononcé, ni connu, deviendra la victime de vos scrupules littéraires. Brûlez donc ces livres par qui tant d'âmes ont brûlé en ce monde du feu des passions, et dans l'autre, peut-être, du feu de l'enfer. Vous êtes chrétien, c'est à dire enfant de Dieu et de l'Eglise. Vengez Dieu outragé et l'Eglise méconnue. Vous êtes père, vous êtes mère, chassez impitoyablement ces idoles de papier qui viennent usurper votre place dans le cœur de vos enfants et vous détrôner sur les autels domestiques. Le soin de votre repos, l'avenir de vos enfants, l'honneur de votre nom, le salut de votre âme, tout vous le commande.

Il fut un temps où l'on disait : *Honneur aux livres brûlés !* en revendiquant pour eux le droit de nous corrompre et en affirmant qu'il suffisait de les brûler pour faire leur fortune. Eh bien ! c'est depuis qu'on n'exécute plus les livres corrupteurs que les peuples s'exécutent eux-mêmes par le suicide. La société qui condamnait les mauvais livres par arrêt du Parlement, et qui les faisait brûler par la main du bourreau, était une société soucieuse de sa conservation, logique dans ses lois et conséquente dans ses mœurs. Si elle déplaisait aux philosophes et aux grands, elle sauvait les petits et les pauvres. Qu'on l'appelle arriérée et rétrograde, il vaut mieux mériter ce reproche que de briser toutes les barrières, de rompre tous les freins, et de se précipiter, tête baissée, au milieu de l'incendie allumé par les mauvaises lectures. Mais

vous, pères et mères, rien ne vous exonère de votre devoir. Vous êtes des magistrats dans l'intérieur de votre famille et vous jugez en dernier ressort. Jugez donc sans pitié les livres et les journaux ennemis de votre bonheur ; jetez-les au feu sans scrupule ; la tolérance envers ces étrangers qui viennent désoler votre maison, serait le comble de la cruauté envers vos enfants.

(à suivre)

LES PAPES JUBILAIRES.

(Suite).

CLEMENT X avait quatre-vingts ans lors de son élection. Il était né à Rome le 13 juillet 1590, de l'ancienne famille noble Altieri, dont il était le dernier rejeton.

Un protestant, Schroekh, professeur d'histoire à Wittemberg, a résumé en quelques mots l'histoire de ce pontificat : " Quoique octogénaire, il ne fut pas inactif dans ses innombrables affaires. Il confirma la congrégation (dite *du disgravio*) qui devait diminuer les impôts, quoiqu'il eût trouvé le trésor chargé de dettes. Ce fut aussi une loi sage que celle par laquelle il déclara, en 1671, que le négoce en grand ne dérogeait pas à la noblesse de ses Etats et ne préjudicierait point à son honneur, pourvu qu'elle ne se mêlât point du petit commerce. "

INNOCENT XII, né en 1615, fut élu pape en 1691 aux acclamations unanimes du peuple de Rome.

Le 23 juin 1692, il publia la bulle *Romanum decet Pontificem*, qui devait porter le dernier coup au népotisme, et défendit à tous les membres de sa famille de venir à Rome pendant toute la durée de son pontificat. " Mes neveux ce sont les pauvres, " disait-il. Il céda aux malheureux le palais de Latran, où ils étaient soignés et entretenus. Il réunit dans un nouvel hôpital les mendiants invalides ; les enfants nécessiteux et surtout les orphelins, qui excitaient plus vivement sa charité, furent non seulement reçus et nourris dans un hospice spécial, l'orphelinat Saint-Michel, mais encore instruits dans les arts et métiers.

Sa vigilance et son zèle pour les améliorations s'étendaient à tout. Afin de favoriser le cours d'une justice plus sévère et plus intègre, il fixa un jour de la semaine pour entendre lui-même tout le monde, et il écoutait avec la plus grande patience et la plus grande bonté tous ceux qui se présentaient. A sa mort, il fut honoré du glorieux titre de *Père des Pauvres*.

Le pontificat de BENOÏT XIII fut rempli par sa lutte contre le jansénisme et le gallicanisme ; il mourut le 21 février 1730, à l'âge de quatre-vingt et un ans. Son humilité, son désintéressement pour lui-même, sa libéralité pour les pauvres, ses pénitences et ses jeûnes extraordinaires, le faisaient regarder des Romains

comme un saint, et l'on rapporte plusieurs grâces obtenues de Dieu par son intercession, pendant sa vie et après sa mort.

A Benoît XIII succéda CLEMENT XII, qui était âgé de soixante-dix-huit ans. Il appartenait à l'illustre famille florentine qui a produit saint André Corsini, évêque de Fiesole. Ce pape continua la lutte du Saint-Siège contre le jansénisme et le gallicanisme ; il comprit tout ce qu'il y avait d'antichrétien et de dangereux dans la franc-maçonnerie, dès l'apparition de cette secte dans le monde ; par la bulle *In eminenti*, du 28 avril 1737, il la condamna et défendit à tous les fidèles d'y participer, sous quelque prétexte que ce soit.

(à suivre)

M. VINCENT.

L'hiver de l'année 1650 avait été particulièrement froid, et la misère de la ville de Paris était cruellement augmentée par la disette. Un soir de cet hiver, minuit sonnait à l'horloge de Saint-Paul ; un homme d'assez haute taille, revêtu d'un large manteau, s'était engagé dans la rue Montorgueil ; il marchait légèrement voilé, portant sous son bras gauche un paquet assez volumineux, soigneusement enveloppé dans son manteau dont il retenait les plis avec sa main droite. Il tenait, en outre, une lanterne dont il dirigeait la lumière sur les bornes et les bancs qui étaient placés alors devant toutes les maisons.

Tout à coup, il est arrêté et entouré par huit hommes d'un aspect farouche. L'un d'un lui dit fort brutalement : " Halte-là, l'ami, que portes-tu si soigneusement ? Ton paquet semble bien lourd. Nous allons t'en débarrasser ainsi que de ton manteau. " Le passant, lâchant sa lanterne, rajuste son manteau en disant : " Prenez garde, mes bons messieurs. — Oui, ricane le bandit, sois tranquille, on prendra garde. " Ce disant, il soulève brusquement le vêtement du voyageur nocturne, et que voit-il ? Deux petits enfants demi-nus dormant paisiblement sous l'enveloppe tutélaire qui les abritait. En même temps, il aperçoit une soutane qui se trouvait dissimulée par le vêtement. Le bandit regarde alors attentivement le visage du prêtre victime de son agression, et recule en s'écriant : " Mes amis, qu'avons nous fait ? c'est M. Vincent. — Eh ! oui, mes enfants, c'est moi. Vous avez fait là, vous le voyez, une assez triste capture. Mais laissez-moi vous dire que vous faites-là un bien vilain métier. — Ah ! c'est bien vrai, monsieur Vincent, Mais que voulez-vous ? la faim... la misère ! — Allons,

je ne veux pas m'arrêter. Mes pauvres petits pourraient prendre froid, et j'ai eu assez de peine à les réchauffer. Venez avec moi, tant bien que mal je trouverai moyen de vous faire souper ce soir, et ensuite nous aviserons à vous faire vivre d'une manière honnête. Et, escorté de ses détrousseurs devenus doux et soumis, M. Vincent, comme on l'appelait alors, ou plutôt Vincent de Paul, pour lui donner son nom si connu, si populaire, s'achemina avec eux vers la maison où il logeait entouré de dignes collaborateurs de sa charité.

Il parvint à organiser un souper pour les malheureux bandits. En les questionnant, il put se convaincre que c'était véritablement la misère qui leur avait fait embrasser un genre de vie aussi répréhensible. Saint Vincent de Paul se multiplia pour les faire entrer dans une voie meilleure ; il leur procura du travail et il eut bientôt la satisfaction de les voir dans une heureuse situation, subvenant aux besoins de leurs familles et vivant en bons chrétiens.

Peut-être mes lecteurs ont-ils été surpris d'avoir vu ces bandits reconnaître aussi facilement saint Vincent de Paul. Mais cette reconnaissance s'explique facilement. Tout le monde sait, en effet, que malgré les importantes fonctions que lui avait confiées la reine-mère, fonctions qu'il remplissait avec la plus scrupuleuse exactitude, son ardente charité lui faisait parcourir sans cesse les quartiers pauvres de Paris, cherchant des souffrances à adoucir, des douleurs à soulager. Aussi tous les malheureux le connaissaient-ils. Quand M. Vincent passait dans les rues, les enfants bien souvent venaient baiser le bord de sa soutane, et bien souvent de pauvres femmes l'arrêtaient pour lui raconter leurs chagrins et leurs soucis. Il les reconfortait, sans jamais témoigner la moindre impatience, et les malheureux le quittaient consolés, joyeux d'avoir été bénis par celui qu'ils appelaient le " bon prêtre ". Le nom de saint Vincent de Paul est inséparablement uni à celui des enfants abandonnés qu'il recueillait et auxquels il ouvrit les premiers asiles. Mais sa charité s'étendait à tout et à tous et, nous le répétons, il n'y eut pas une douleur, pas une souffrance qu'il ne soulageât avec le plus entier dévouement.

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils soient
délivrés de leurs péchés.

et Mach. XII, 46

PRIONS POUR NOS MORTS

Isidore Charbonneau. — L. Byrns. — A. Mainville. — C. Despatie, ve
Proulx. — C. Belisle, ép. Larose. — J. Dumais. — El. Lemieux, ép. Briault. —
Flavie Turcotte. — V.-C. Rolland, ép. Duchesnay. — J.-B. Plante. — A. Bé-
nard, ép. Racicot. — Ed. Dayle. — J. Fitzgerald. — E. Charlebois, ve Hébert.
D.-P. Chabot. — G. Rouillard. — F.-X. Larivée. — C. Bernier, ép. J. Lemieux.
— L.-H. Demers.

DE PROFUNDIS.

MAGASIN DU SACRE-CŒUR DESAULNIERS FRÈRE & CIE

(SUCCESSEURS DE L. E. DESMARAIS)

IMPORTATEURS D'ORNEMENTS ET BRONZES D'ÉGLISES

VÊTEMENTS SACERDOTAUX ET VASES SACRÉS

ASSORTIMENT COMPLET D'IMAGERIE RELIGIEUSE

CHAPELETS, MÉDAILLES ET CRUCIFIX

**BANNIÈRES, MERINOS A SOUTANES, SAY NOIR,
HUILE D'OLIVE, CLERGES, ETC., ETC.**

Toutes les commandes par la malle ou autrement sont remplies avec pon-
tualité et promptitude.

Messieurs du clergé et les communautés religieuses sont priés de bien vou-
loir faire une visite à notre assortiment qui est absolument au complet.

1628 RUE NOTRE-DAME 1628

MONTREAL.

PENTURES A RESSORT DE GEER
employées dans plus de trente églises
et dans un plus grand nombre d'édi-
fices publics, les seules durables.

AUSSI BOURRELETS EN CAOUTCHOUC POUR GARANTIR DU FROID PAR LES PORTES ET FENÊTRE

Chez **L. J. A. SURVEYER,**

1588, RUE NOTRE-DAME.

BEAUCHAMP & BÉTOURNAY

SAISON D'ÉTÉ. Assortiment complet et varié d'étoffes à robes des plus jo-
lies, et des meilleures fabriques. **CACHEMIRE** en très grande variété.

REDUCTION EXTRAORDINAIRE, dans les prix.

SPÉCIALITÉS D'ÉTOFFES, pour les communautés religieuses et les
pensionnats.

677 RUE SAINTE-CATHERINE MONTREAL



MEARS & STAINBANK

LONDRES-ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR

H. & J. RUSSEL

22 RUE ST-NICOLAS, Montreal

AGENTS AUSSI POUR

THE JONES BELL FOUNDRY CO.

TROY NEW-YORK

WILLIAM BRITTON

PLOMBIER

Poseur d'Appareils à Gaz

A EAU CHAUDE ET A VAPEUR

TOUTES ESPECES DE TRAVAUX EN METAL

COMMANDES EXECUTEES PROMPTEMENT

15, RUE CLAUDE

En face du Marché Bonsecours

MONTREAL

JOS. CHS. VAILLANCOURT

Menuisier & Charpentier

45 PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL.

Ouvrages de toutes sortes, en bois
et en peinture,

A BAS PRIX

AUX MESSIEURS DU CLERGE ET AUTRES.

ÉTABLI EN 1859

HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien

144, Rue Saint Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparées avec
soin. Première qualité de drogues et matières
chimiques.

ARTHUR SIMARD

— DOREUR ET MANUFACTURIER DE —

MOULURES POUR CADRES.

Marchand de Gravures sur acier, Chromos, etc. Un magnifique as-
sortiment de miroirs dans tous les prix.

SPECIALITE

ENCADREMENT DE CHEMINS DE CROIX

— ET —

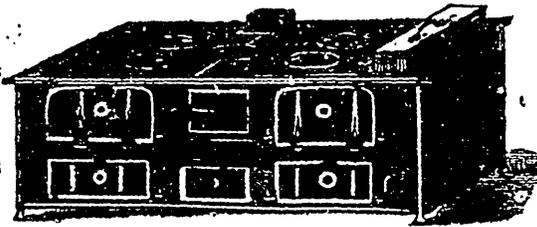
DECORATIONS POUR EGLISES

Atelier : ECOLE DE REFORME RUE MIGNONNE

Magasin : No. 1662 RUE NOTRE-DAME, Montreal.

POELES de CUISINE FRANÇAIS en fer forgé

LES
MEILLEURS
SUR LE
MARCHÉ
Adoptés



et approu-
vé par
un grand
nombre de
Pension-
nats, de
Convents,
d'Hospi-
ces et
d'Hôtels

F. FROIDEVAUX

No. 234, RUE SAINT-LAURENT, No. 234

Passege d'Appareils de chauffage, pour Édifices publics et particuliers.

OUVRAGE GARANTI

COMMANDES EXÉCUTÉES AVEC SOIN ET PROMPTITUDE—PRIX RAISONNABLES

HUILES

POUR LAMPES DE SANCTUAIRES.

DECLAIRAGE POUR ETABLISSEMENTS PUBLICS, PENSIONNATS COLLEGES.
Pureté garantie.

DE TOUTES SORTES POUR L'INDUSTRIE.

ESSENCES ET PARFUMS, PRODUITS CHIMIQUES.

L. E. MORIN, jr. 14 Rue St-Thérèse, Montréal.

PEPIN & BOIRE

FACTEURS D'ORGUES D'EGLISE ET DE SALON

No. 605 Rue Sanguinet, Montréal.

30 ANS D'EXPERIENCE CHEZ MM. S. R. WERREN & FILS

TORONTO

Satisfaction garantie et conditions faciles. Réparation et accordage exécutés promptement et à bas prix

Spécialité de Bois de Charpente et de Menuiserie pour les Eglises, Chapelles & Couvents, pour les sculptures, etc. Service prompt

HURTEAU & FRERE,

92 Rue SANGUINET. MONTREAL

RECOMPENSE ! DE **\$10 a \$50,**

à toute personne qui nous informera de quelque vacance d'instituteurs dans les écoles ou de demandes. Pas de trouble ni de dépense. Adresser un timbre pour circulaire à

L'AGENCE DES ECOLES, CHICAGO, 185 South Clarke St.

N. B. Nous avons besoin de toutes sortes d'instituteurs pour les écoles et les familles.

ORGUES--HARMONIUMS DOMINION

— FABRIQUÉS SPÉCIALEMENT POUR L. E. N. PRATTE. —

PAR LA
COMPAGNIE D'ORGUES ET DE PIANOS DOMINION,
BOWMANVILLE, ONT.

A l'usage des Eglises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue; ga rantis pour 5 ans et surpassant en RICHESSE, en PUISSANCE et en SUAVITÉ DE SON les meilleurs instruments de fabrique étrangère. Les plus éminents Organistes du pays recommandent les Orgues-Harmoniums "DOMINION".

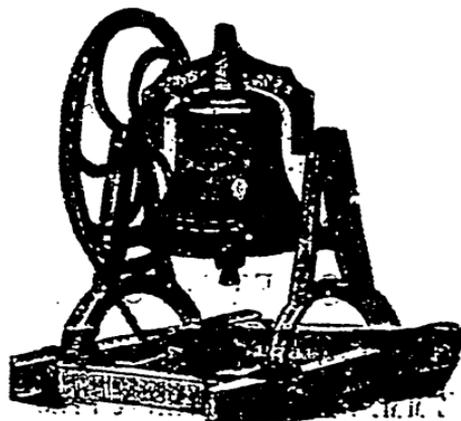
Satisfaction garantie et conditions faciles

Toujours en magasins, L'ASSORTIMENT LE PLUS VARIÉ QU'IL Y AIT EN CANADA
Commandes par la Poste et autres remplies avec diligence. Grande réduction de Prix.

L. E. N. PRATTE

Agent général pour la province de Québec.

1678 RUE NOTRE-DAME, Montréal.



FONDERIE CANADIENNE

CLOCHES

POUR EGLISES COLLEGES ET COUVENTS

Seules ou en Carillons

AVEC MONTURES EN FER OU EN BOIS

A meilleur marché et de meilleure
qualité que les cloches anglaises
ou américaines.

Fournitures pour intérieur
des églises.

Appareils de chauffage d'après les
meilleures systèmes.

E. CHANTELOUP, 593, Rue Craig, Montréal, P. Q.

Les célèbres Vins du
Canada, la Bière et Porter
Labatt de London, le
Beurre de choix, sont les
spécialités de la Maison,



J.-B. RICHER

No 556, Rue LaGauchetière

MONTREAL.

